Image not found or type unknown

Report de signature définitive

Par **steph1402**, le **04/10/2013** à **18:34**

Bonjour,

Nous avons signé un compromis de vente en juillet avec une date de signature définitive prévue le 03 Octobre.
Tout est prêt mais l'actuel propriétaire dit à présent qu'il ne peut pas signer avant 1 mois. Que peut-on faire? ce retard décale notre emménagement et nous devons quitter notre location.

Merci d'avance.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés